

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, et le Mercredi 20 Octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents :

BOUTES Francis. FOREZ Daniel. LOPEZ Chantal. GROUSSET Emilie. BOUDET André. ROUSSET Agnès. LABROUSSE Marlène. LAVIT Frédéric. DE BARROS Claudy. ISARN Pierre. PAILLES Séverine.

Membres excusés : SOULIE Christophe. BERTHOMIEU Michel.

Procuration : GALZY Isabelle

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel.

**55/2021 Subvention exceptionnelle de 5000 € au Potes âgés**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que pour l'organisation des festivités, il faudrait verser une subvention exceptionnelle au Pot âgés.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE de verser la subvention de 5000 € aux Potes âgés de Gabian, afin d'organiser les festivités.
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Le Maire,  
Francis BOUTES

